

# POPULATION ET TRAVAIL

## Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro  
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)  
<http://www.aidelf.org> – Courriel : [aidelf-colloque2006@ined.fr](mailto:aidelf-colloque2006@ined.fr)

# Analyse socio-démographique des migrants récents, recomposition sociale et spatiale du marché du travail à Bruxelles

---

**Jean-Pierre Hermia**

Aspirant au F.N.R.S., GéDAP (Groupe d'étude de Démographie Appliquée), UCL (Université catholique de Louvain)

L'objectif de cette communication est d'étudier la dynamique migratoire récente des migrants s'inscrivant dans un processus de migration touchant l'agglomération bruxelloise : la périurbanisation, phénomène classique qui touche la plupart des agglomérations occidentales. La structuration spatiale de l'emploi au sein de cette métropole était auparavant concentrée au centre-ville, mais la tendance actuelle est à la périphérisation de l'offre. Qu'en est-il de la situation professionnelle – et de son évolution – des migrants ?

## 1. La périurbanisation au sein de l'aire métropolitaine bruxelloise

Au 20<sup>ème</sup> siècle, la Belgique est le théâtre d'un vaste processus de redistribution de sa population au sein de l'espace, couramment appelé « périurbanisation ». Il est le fruit d'un ensemble de facteurs, parmi lesquels on peut citer la généralisation de l'automobile, le développement de nouvelles infrastructures autoroutières, l'aspiration à un cadre de vie plus « vert » (Champion, 1989). Certes, de nombreuses études ont mis en évidence les facteurs économiques impliqués dans ce processus, tels que les aspects fonciers et immobiliers issus des théories micro-économiques de l'économie spatiale, mais, en Belgique, rares sont celles ayant mis en exergue le facteur humain. Pourtant, la périurbanisation – et les choix de localisation résidentielle qui la caractérisent – véhiculent, depuis plusieurs décennies, un véritable modèle culturel, illustré, par exemple, par la généralisation de la fermette à quatre façades entourée d'un vaste jardin clos. Ce modèle est transmis par une élite qui, forte de ses capacités financières, dicte les règles en terme de choix de localisation résidentielle, via l'évolution brutale des marchés fonciers et immobiliers que connaissent les espaces périurbanisés (Hermia, 2003).

Plusieurs études ont mis en évidence une des conséquences majeures de la périurbanisation : la ségrégation sociale qu'elle engendre. Le contenu social du processus est pointé du doigt : les individus qui migrent emportent dans leurs bagages un potentiel socio-économique de départ qui joue un rôle important dans leur choix résidentiel. De ce fait, la migration vers les communes périurbaines, et donc l'achat d'un logement onéreux, est le reflet d'une certaine promotion sociale. Ce phénomène touche donc une population privilégiée aux caractéristiques socio-démographiques particulières. Ainsi, l'espace périurbanisé se caractérise par un vieillissement rapide de sa population, par une fécondité retardée, une espérance de vie plus longue et une forte proportion de ménages avec enfants, qui y trouvent un logement adapté à leurs besoins (Eggerickx et al., 2002). Des études de cas exploratoires ont mis en évidence le fait que les centres urbains, principaux lieux d'origine des mouvements migratoires, par contre, concentrent les ménages les plus fragilisés, tels que les monoparentaux et les isolés, logés dans un habitat vieillissant mais adapté à leurs moyens financiers (Eggerickx, Hermia et Sanderson, 2003). En bref, n'émigre pas qui veut dans le milieu périurbain, mais qui peut.

Bien qu'ils soient palpables à l'échelle régionale, les mécanismes qui dirigent le processus de périurbanisation sont encore nébuleux au niveau individuel. Il est évident que les migrations qu'effectuent les individus s'imbriquent fortement dans leur cycle de vie, fait trop souvent négligé dans les recherches portant sur le phénomène. À chaque âge de la vie

correspond un type de migration, que des éléments contextuels viennent perturber (Hermia, 2003; Hermia, 2005).

Pour appréhender ce phénomène dans le cas de Bruxelles, la typologie des régions urbaines, établie en 1996 (Van der Haegen, Van Hecke et Juchtmans, 1996) et qui fait référence en Belgique, présente le double inconvénient, d'une part, de se baser sur des informations vieillies (Recensement de la population de 1991), et d'autre part, de ne prendre en compte qu'un seul critère – limitatif – pour définir une partie importante de l'espace périurbain. En faisant notamment référence au concept, facilement opérationnel, de bassin migratoire, notre typologie est construite sur quatre critères complémentaires, permettant de se rapprocher d'avantage du phénomène de périurbanisation tel qu'il est décrit dans la littérature internationale (Hermia, 2005). Il en résulte un étalement de l'espace considéré comme périurbain, regroupant 26 communes supplémentaires, parmi lesquelles deux villes moyennes (Leuven et Mechelen), fortement orientées vers Bruxelles en termes de migrations journalières et définitives. Son poids démographique s'est accru, puisqu'il compte, d'après cette typologie, 1.75 millions d'habitants, contre 1.41 millions d'habitant pour l'agglomération. Ainsi définie, l'aire métropolitaine bruxelloise regroupe désormais 30% de la population du Royaume (*tableau 1 et figure 1*).

TABLEAU 1 : LES DIFFÉRENTS MILIEUX D'HABITATS  
CONSTITUANT L'AIRES MÉTROPOLITAINE BRUXELLOISE

Milieux d'habitat	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (1 000 hab.)			Densité de pop. (h/km <sup>2</sup> )	Évolution (t <sub>0</sub> =in-dice 100)		
		1991	2001	2006		1991- 2001	2001- 2006	1991- 2006
Centre urbain (I)	162,7	954	964	1 018	6258	101,1	<b>105,6</b>	106,7
Reste de l'agglomération (II)	414,6	370	384	397	958	103,9	103,4	107,4
<b>Total agglomération (I+II)</b>	<b>577,2</b>	<b>1 324</b>	<b>1 349</b>	<b>1 415</b>	<b>2452</b>	<b>101,9</b>	<b>104,9</b>	<b>106,9</b>
Banlieue (Flandre) (i)	489,1	182	194	198	405	106,7	102,2	109,0
Villes périurbaines (Flandre) (ii)	649,3	454	463	472	727	101,9	101,9	103,9
Périurbain rural (Flandre) (iii)	1285,1	442	465	474	369	105,2	101,8	107,1
Banlieue (Wallonie) (j)	558,3	190	208	216	387	<b>109,2</b>	104,0	<b>113,5</b>
Villes périurbaines (Wallonie) (jj)	744,2	136	147	153	206	<b>108,0</b>	104,5	<b>112,9</b>
Périurbain rural (Wallonie) (jjj)	1489,2	208	227	236	159	<b>109,4</b>	104,0	<b>113,8</b>
<b>Total périurbain</b>	<b>5215,4</b>	<b>1 612</b>	<b>1 704</b>	<b>1 749</b>	<b>335</b>	<b>105,7</b>	<b>102,7</b>	<b>108,5</b>
<i>dont Flandre (i+ii+iii)</i>	<i>2423,6</i>	<i>1 078</i>	<i>1 122</i>	<i>1 144</i>	<i>472</i>	<i>104,0</i>	<i>101,9</i>	<i>106,1</i>
<i>dont Wallonie (j+jj+jjj)</i>	<i>2791,7</i>	<i>534</i>	<i>581</i>	<i>605</i>	<i>217</i>	<i>109,0</i>	<i>104,1</i>	<i>113,5</i>
<b>Aire métropolitaine bruxelloise</b>	<b>5792,6</b>	<b>2 936</b>	<b>3 052</b>	<b>3 164</b>	<b>546</b>	<b>104,0</b>	<b>103,7</b>	<b>107,8</b>

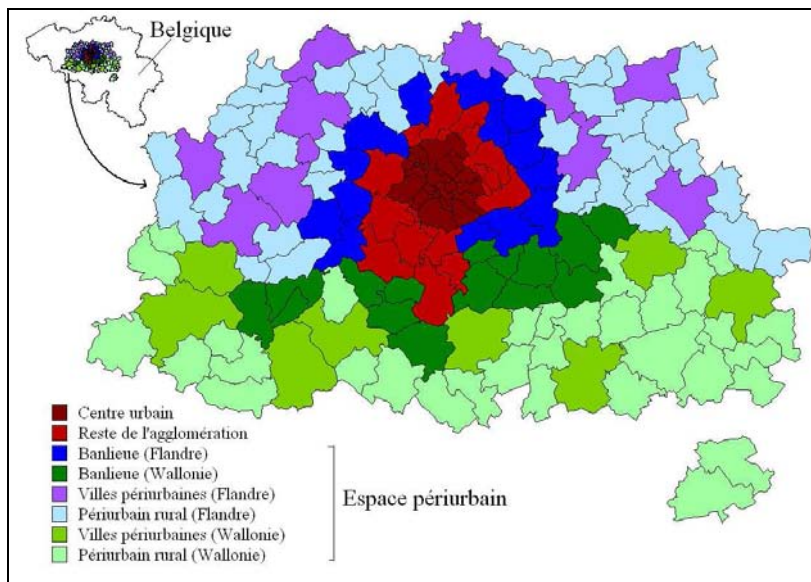
Source : I.N.S.

On constate notamment que des évolutions démographiques assez différentes caractérisent les différents milieux d'habitats composant cet espace bruxellois au sens large. Ainsi, si après des décennies de saignée démographique, le centre urbain connaît une embellie depuis le tournant du millénaire, c'est surtout son espace périurbain, et a fortiori la partie wallonne de celui-ci, qui enregistre les gains les plus élevés. Cette zone est bénéficiaire de soldes migratoires internes positifs depuis quelques décennies (Hermia, 2005).

Globalement, l'aire métropolitaine bruxelloise se caractérise par une décroissance des densités de population depuis le centre vers la périphérie (tableau 1, figure 2). Néanmoins, il faut souligner deux faits majeurs : d'une part, la partie flamande est nettement plus dense que la zone wallonne, phénomène qui s'explique par une densification historiquement plus

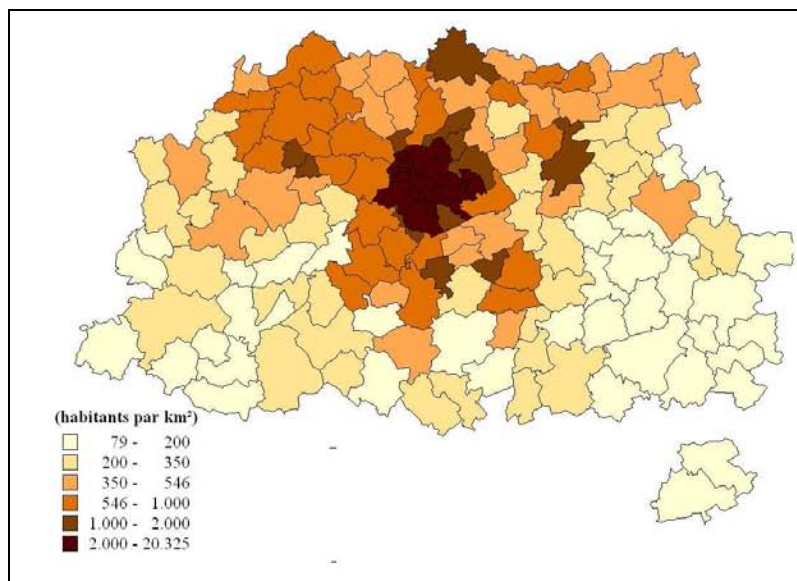
importante de la partie néerlandophone ; et, d'autre part, au sein de celle-ci, des communes encore plus denses (Leuven, Mechelen, Aalst), qui constituent des pôles d'emplois importants, bien que secondaires par rapport à la capitale fédérale.

FIGURE 1 : L' AIRE MÉTROPOLITAINE BRUXELLOISE ET LES DIFFÉRENTS MILIEUX D'HABITAT QUI LA CONSTITUENT



Source : Hermia, 2005

FIGURE 2 : LA DENSITÉ DE POPULATION DES COMMUNES DE L' AIRE MÉTROPOLITAINE BRUXELLOISE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2006



Source : I.N.S.

## 2. Les données utilisées et le contexte du marché du travail bruxellois

Les données utilisées dans cette étude exploratoire proviennent de deux sources complémentaires. D'une part, les informations des deux derniers recensements de la population (1991 et 2001) fournissent au niveau individuel les caractéristiques socio-économiques : statut d'occupation (travailleur, chômeur, retraité,...), statut d'activité (ouvrier, chef d'entreprise,...), lieu de travail, lieu de résidence et donc milieu d'habitat d'appartenance. D'autre part, nous disposons pour chaque individu présent recensé lors de l'Enquête Socio-économique de 2001, de son lieu de résidence cinq années et dix années auparavant ; cette information provient du Registre National. Cela permet d'identifier précisément les migrants<sup>1</sup> lors de deux périodes : 1996-2001 et 1991-2001. Méthodologiquement, l'originalité de cette étude réside dans le couplage, au niveau individuel, de ces deux types d'information. Chaque migrant est donc caractérisé par des informations démographiques (âge exact, sexe) et par sa situation socio-économique, notamment professionnelle.

Principal pôle d'emplois du Royaume, Bruxelles et sa zone d'influence ne présente pas de particularités quant à la proportion d'actifs, d'inactifs ou encore de retraités. Par contre, concernant les chômeurs ainsi que le secteur d'activité des travailleurs, des éléments sont à noter (tableau 2) :

- Si, globalement, le niveau de chômage est comparable à celui de l'ensemble du pays, on observe des variations très importantes au sein de l'aire métropolitaine (figure 3). Ainsi, le centre urbain concentre nettement les chômeurs (18,3% des actifs), par opposition aux communes de la première couronne (7% seulement) et à l'espace périurbain dans son ensemble (8%). En outre, dans celui-ci, le chômage est presque deux fois plus élevé en Wallonie (11,3%) qu'en Flandre (6%), ce qui est à rapprocher des moyennes régionales, plus de deux fois plus élevée en Wallonie que dans le nord du pays. L'espace périurbain est donc loin de cet éden homogène et doré caractérisé par le plein emploi, fréquemment véhiculé par les média (Eggerickx, 2003; Hermia, Eggerickx et Sanderson, 2005).
- Parmi les travailleurs, des différences notables sont à relever. Si le service public emploie un bon quart de ceux-ci, et cela de façon comparable dans les différents milieux d'habitat, les employés du secteur privés sont proportionnellement bien plus nombreux (39%) dans la zone d'influence de Bruxelles que dans l'ensemble du pays (33%), à l'inverse des ouvriers de ce même secteur (17,6% contre 24% pour le Royaume). Cette surreprésentation des employés du privé est à rapprocher de la structure et des fonctions post-modernes occupées par la capitale, et, au contraire, par le déclin structurel constant de nombreuses entreprises employant des ouvriers.
- Enfin, si les indépendants/professions libérales sont répartis de façon assez homogène, les chefs d'entreprise (sans contrat d'emploi), quant à eux, se caractérisent par une répartition spatiale très particulière (figure 4). Fortement concentrés dans les communes aisées du sud et de l'est du centre urbain, ils débordent autour de la Forêt de Soignes vers le Brabant wallon, où ils représentent plus d'un actif occupé sur neuf dans l'entité de Lasne, la plus riche du pays. Au contraire, ils sont sous-représentés le long de l'axe industriel nord-sud, ainsi que dans les communes de l'ouest de l'aire métropolitaine (Hainaut, Flandre Orientale).

---

<sup>1</sup> Sont considérés comme sédentaires les individus ayant la même commune de résidence lors de l'ESE 2001 et cinq années (ou dix selon la variable créée) auparavant. Dans le cas contraire, ils sont dénommés migrants, les enfants de moins de cinq ans (ou dix), nés entre-temps ne sont pas considérés. Par manque d'information, les migrants intra-communautaires ne sont donc pas pris en compte. Même s'ils constituent le plus grand nombre de migrants, nous émettons l'hypothèse selon laquelle ces migrations à très courte distance (de l'ordre de cinq kilomètres maximum) n'influencent que faiblement la recomposition spatiale et sociale du marché du travail à l'échelle régionale.

TABLEAU 2 : STRUCTURE DE L'EMPLOI DES MILIEUX D'HABITAT CONSTITUANT L' AIRE MÉTROPOLITAINE BRUXELLOISE EN 2001

Milieus d'habitat	Chômeurs	S Public	S Privé (Employé)	S Privé (Ouvrier)	Chef d'entreprise	Indépendant - P Libérale
Centre urbain (I)	18,3	25,9	38,8	16,0	3,1	13,0
Reste de l'agglomération (II)	7,1	23,8	44,9	13,9	3,3	12,3
Total agglomération (I+II)	14,8	25,2	40,9	15,3	3,2	12,7
Banlieue (Flandre) (i)	5,4	23,5	45,1	14,8	3,0	12,0
Villes périurbaines (Flandre) (ii)	7,0	28,6	36,2	21,0	1,9	10,3
Périurbain rural (Flandre) (iii)	5,3	26,7	36,6	21,4	2,3	11,3
Banlieue (Wallonie) (j)	10,8	24,2	41,7	13,8	4,3	14,1
Villes périurbaines (Wallonie) (jj)	12,5	31,0	33,1	19,7	2,5	11,6
Périurbain rural (Wallonie) (jjj)	11,0	31,1	33,9	17,9	2,7	12,4
Total périurbain	7,8	27,5	37,5	19,1	2,6	11,6
<i>dont Flandre (i+ii+iii)</i>	6,0	26,9	37,9	20,1	2,3	11,0
<i>dont Wallonie (j+jj+jjj)</i>	11,3	28,6	36,5	16,8	3,2	12,8
Aire métropolitaine bruxelloise	10,8	26,5	38,8	17,6	2,8	12,1
Belgique	10,7	25,8	32,9	24,0	2,6	12,3

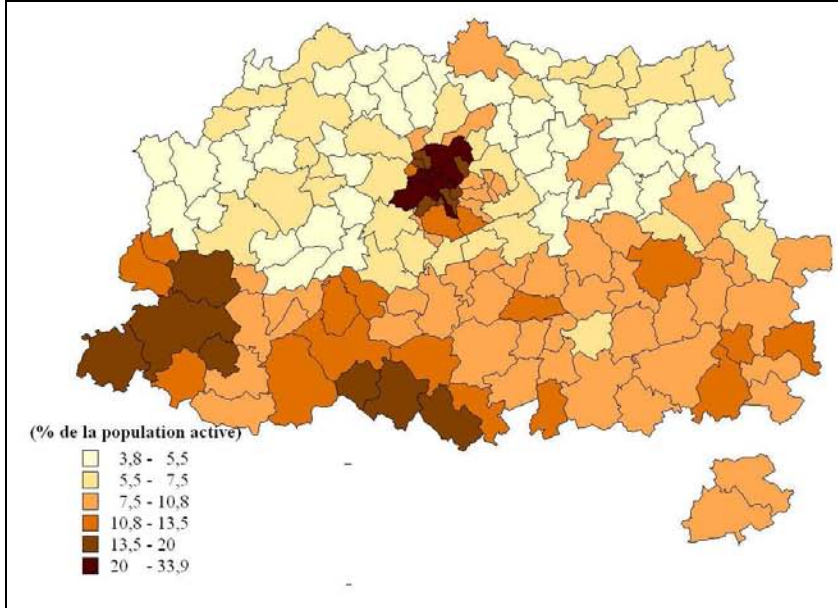
Source : INS, Enquête Socioéconomique 2001

### 3. Navette et migrants récents : un redéploiement inattendu ?

Au 20<sup>ème</sup> siècle, la démocratisation de l'automobile a permis une distanciation croissante entre le lieu de résidence et le lieu de travail, faisant suite à celle permise grâce à la généralisation des abonnements ouvriers dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et l'avènement du chemin de fer (Hermia, 2005). La navette est donc devenue un facteur décisif sur la concordance entre localisation résidentielle et marché du travail. Dans le cas de l'aire métropolitaine bruxelloise, on constate globalement que l'effet de la distance n'a pas complètement disparu (tableau 3). Ainsi, l'extrême grande majorité des habitants de l'agglomération exercent leur profession au sein même de cet espace. De même, les périurbains bruxellois actifs conjuguent – mais de façon nettement moins écrasante – localisation résidentielle et lieu de travail dans le même espace périphérique. A côté de ces deux remarques préliminaires, constatons les faits suivants :

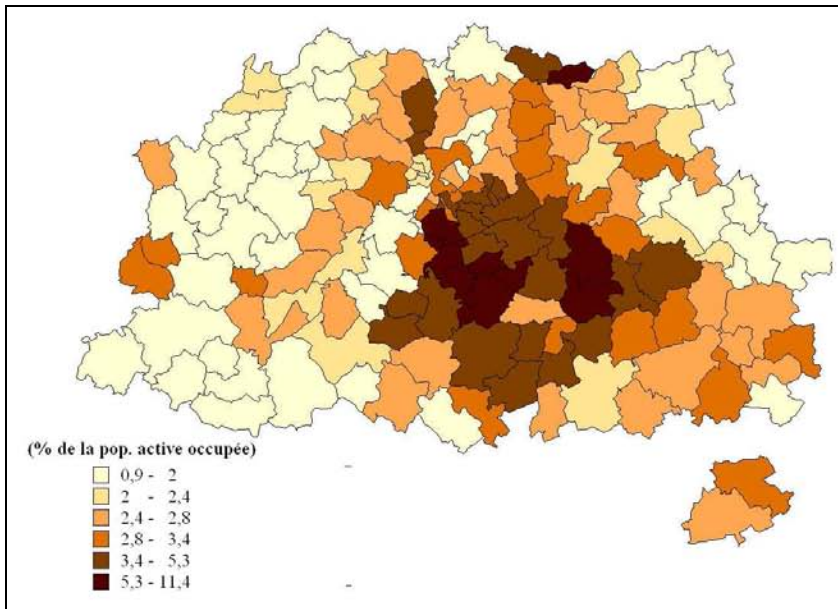
- Dès 1991, au sein même de l'espace périurbain, on observe de nettes différences entre les différents milieux d'habitat qui le composent. Les actifs des banlieues (Flandre) travaillent majoritairement dans l'agglomération, alors que ceux des villes périurbaines et du périurbain rural effectuent des navettes au sein même de l'espace périurbain. Les communes de banlieue (Wallonie) se situent à la charnière entre les deux cas exposés précédemment, avec quasiment autant de navetteurs vers l'agglomération que vers l'espace périurbain. Le reste du pays est plus souvent synonyme de lieu de travail pour les habitants des communes périurbaines wallonnes (15%) que flamandes (10%), ce qui s'explique notamment par le rôle important que jouent les villes moyennes flamandes telles que Leuven ou Mechelen sur le marché du travail au sein même de l'espace périurbain.
- Plus inattendue est l'évolution que connaît le lien entre lieu de travail et lieu de résidence entre les deux dernier recensements. Pour l'ensemble de l'aire métropolitaine bruxelloise, ce sont les communes du reste du Royaume qui voient leur rôle de pôle d'emploi s'accroître, en faisant travailler de 8% à 10,3% des Bruxellois au sens large. Cette croissance concerne tous les milieux d'habitat composant la zone étudiée.

FIGURE 3 : LA PROPORTION DE CHÔMEURS ET ASSIMILÉS  
PAR COMMUNE DE L' AIRE MÉTROPOLITAINE BRUXELLOISE



Source : I.N.S., Enquête Socioéconomique 2001

FIGURE 4 : LA PROPORTION DE CHEFS D'ENTREPRISE  
PAR COMMUNE DE L' AIRE MÉTROPOLITAINE BRUXELLOISE



Source : I.N.S., Enquête Socioéconomique 2001

TABLEAU 3 : LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS OCCUPÉS DES DIFFÉRENTS MILIEUX D'HABITATS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE BRUXELLOISE

Milieux d'habitat	1991			2001		
	Agglomération	Périurbain	Reste du Royaume	Agglomération	Périurbain	Reste du Royaume
Centre urbain (I)	94,5	3,3	2,2	92,8	4,3	2,9
Reste de l'agglomération (II)	90,5	6,7	2,9	86,9	9,4	3,7
Total agglomération (I+II)	93,1	4,4	2,5	90,7	6,1	3,2
Banlieue (Flandre) (i)	56,3	39,9	3,8	58,1	36,4	5,5
Villes périurbaines (Flandre) (ii)	26,7	62,8	10,5	27,4	58,7	13,9
Périurbain rural (Flandre) (iii)	29,1	57,9	13,0	29,2	54,1	16,6
Banlieue (Wallonie) (j)	45,2	50,7	4,1	50,1	44,1	5,8
Villes périurbaines (Wallonie) (jj)	26,6	60,4	13,0	32,2	51,4	16,4
Périurbain rural (Wallonie) (jjj)	22,6	50,8	26,6	27,4	41,9	30,7
Total périurbain	32,4	55,8	11,7	34,4	50,6	15,0
dont Flandre (i+ii+iii)	32,6	57,0	10,4	33,3	53,0	13,6
dont Wallonie (j+jj+jjj)	32,0	53,2	14,8	36,9	45,0	18,1
Aire métropolitaine bruxelloise	57,5	34,6	7,9	56,5	33,1	10,3

Source : INS, Recensement de la population de 1991, Enquête Socioéconomique 2001

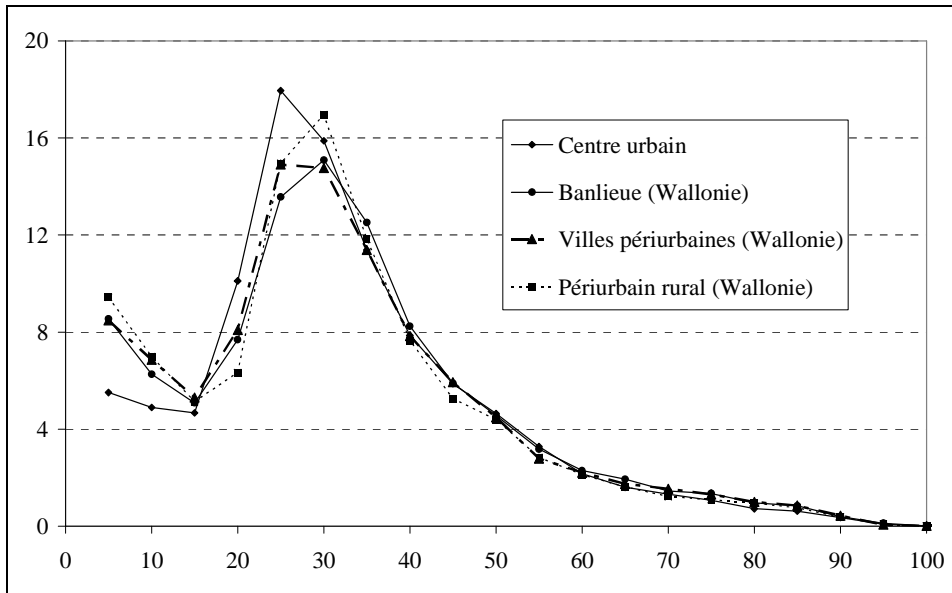
- Bruxelles voit donc son rôle de pôle d'emploi diminuer pour les habitants de l'aire métropolitaine. Cela concerne principalement les travailleurs de la première couronne (reste de l'agglomération), qui en 2001 travaillent plus fréquemment dans l'espace périurbain qu'auparavant. Fait plus étonnant, le rôle amoindri de l'espace périurbain comme pôle d'emploi pour les habitants de cet espace, faisant travailler de 56% à 50,6% des périurbains. Si elle est limitée pour les habitants des banlieues, cette tendance est bien plus lourde pour les villes périurbaines et le périurbain rural, surtout dans la partie wallonne de la zone d'étude. Cette chute bénéficie tout autant au centre urbain qu'au reste du Royaume, à savoir le reste de la Wallonie dans ce cas-ci.

Comment comprendre cette évolution inattendue et le rôle apparemment amoindri de l'espace périurbain comme pôle d'emplois pour les périurbains eux-mêmes ? Au cours de la période intercensitaire, ces habitants ont-ils eu plus souvent tendance à aller travailler plus loin du centre-ville ? La prise en compte des migrations au cours de la période étudiée montre qu'il s'agit plutôt d'une recomposition de la population périurbaine par le jeu de processus migratoires qui est à l'origine de cette évolution, comme c'est le cas dans d'autres villes européennes (Gilli, 2002; Guilluy et Noyé, 2004).

L'identification des migrants au cours de la période étudiée et l'analyse statistique de leurs caractéristiques socioprofessionnelles permet notamment d'appréhender l'ampleur de l'impact de la périurbanisation résidentielle sur la structuration spatiale du marché du travail de la métropole. Tout d'abord, les migrants présentent des caractéristiques socio-démographiques différentes selon leur lieu de destination. Ainsi, en termes d'âges (*figure 5*), on retrouve ce que d'autres études ont pu avancer, à savoir que le centre urbain est nettement plus attractif pour les jeunes de 20-25 ans, alors que l'espace périurbain, lui, est un pôle d'attraction des individus un peu plus âgés (30-35 ans) et de leurs enfants (De Corte *et al.*, 2003; Eggerickx, 2003; Hermia, 2005).



FIGURE 5 : DISTRIBUTION DES MIGRANTS (1996-2001) PAR GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX, SELON LE MILIEU D'HABITAT D'APPARTENANCE AU SEIN DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE BRUXELLOISE



Source : INS, Registre National

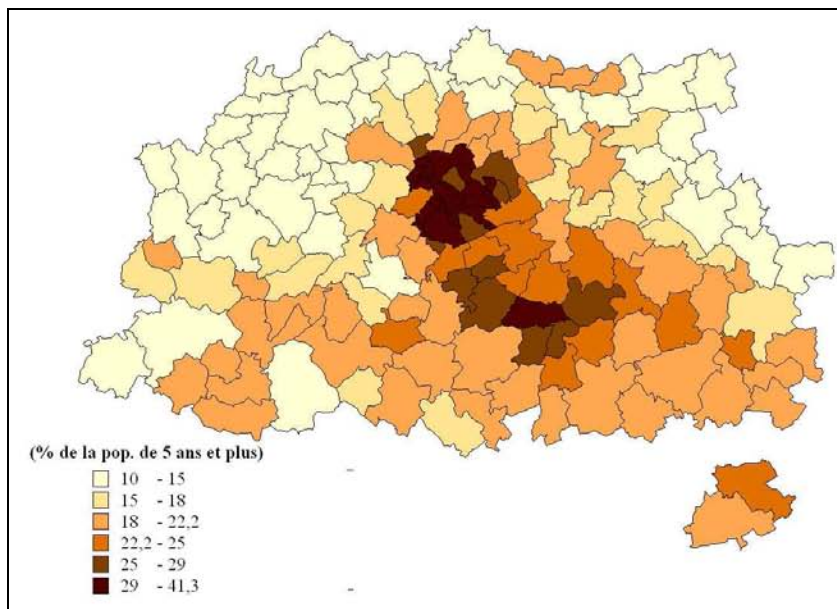
Lors de l'ESE 2001, 22% des habitants de l'aire métropolitaine bruxelloise sont considérés comme migrants par rapport à 1996 ; mais derrière cette moyenne se dissimulent d'importantes variations au sein de l'espace (*figure 6*). Ainsi, le centre urbain est caractérisé par des proportions de migrants très importantes, ce qui corrobore son rôle de puissant moteur attractif (pour les jeunes) et répulsif (pour tous les autres âges) au sein du système urbain. La situation est beaucoup plus nuancée au sein de l'espace périurbain. Globalement, les communes wallonnes se caractérisent par des proportions de migrants nettement plus élevées que leurs homologues flamandes, ce qui explique leur croissance démographique plus soutenue. Les migrants sont les plus nombreux dans le centre et dans l'est du Brabant wallon, autour de Louvain-la-Neuve, véritable moteur démographique de l'espace périurbain. Au contraire, les communes flamandes comptent nettement moins de migrants, ce qui s'explique notamment par une densité de population historiquement plus élevée qu'en Wallonie, et donc un impact plus limité à nombre égal de migrations sur leur évolution démographique.

Pour mieux appréhender le rôle de pôle d'emploi que joue l'espace périurbain bruxellois, regardons non plus le lieu de travail des habitants de celui-ci, mais la part de navetteurs qui s'y rend dans l'ensemble des communes du Royaume (*figure 7*), et l'évolution de celle-ci entre 1991 et 2001 (*figure 8*). Que constate-t-on ?

- Tout d'abord, l'effet de la distance est indéniable. En 2001, ce sont les habitants de l'espace périurbain bruxellois lui-même qui y travaillent le plus fréquemment. Les communes situées juste en dehors de celui-ci y envoient en moyenne 10 à 20% de leurs travailleurs, et plus on s'éloigne, moins le nombre de navetteurs s'y rendant quotidiennement est important.
- Bien plus parlante est la répartition au niveau communal de l'évolution de la part des navetteurs qui travaillent dans l'espace périurbain bruxellois. Certes, le fait majeur est qu'en dix ans, les habitants de la quasi-totalité des communes périurbaines bruxelloises travaillent moins fréquemment au sein de l'espace périphérique bruxellois, ce qui corrobore

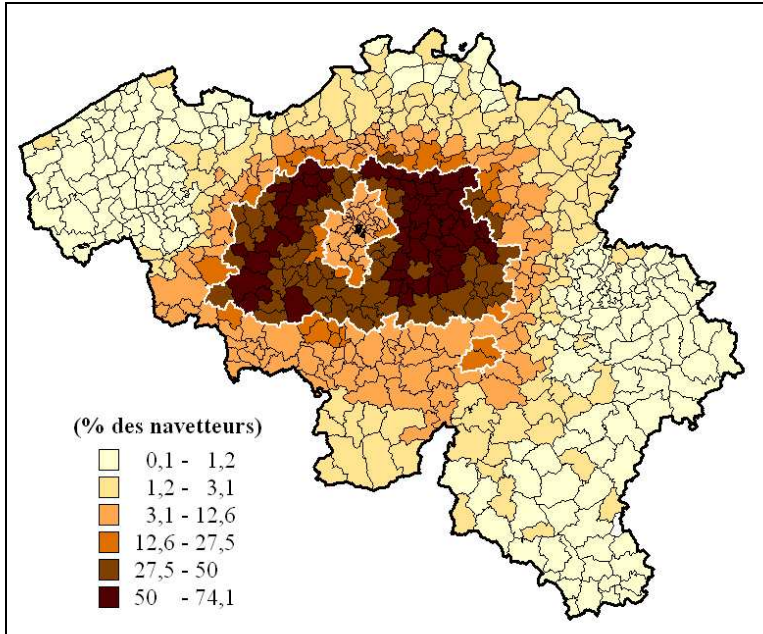
les chiffres constatés précédemment. En parallèle, on constate que celui-ci devient clairement un pôle d'emplois non négligeable pour les habitants de l'agglomération proprement dite. Mais le fait majeur concerne le reste du pays : l'immense majorité des communes connaît une évolution positive, ce qui veut dire que l'espace périurbain bruxellois renforce son rôle au niveau du Royaume. La croissance est spectaculaire pour bon nombres de communes jouxtant l'aire métropolitaine bruxelloise, dont la dépendance avec le milieu périurbain de celle-ci est nettement renforcée. Globalement, ce sont toutes les communes situées de 20 à 50 kilomètres de la zone d'influence bruxelloise qui se caractérisent par une telle croissance. On peut donc en conclure que, si le rôle de pôle d'emplois de l'espace périurbain bruxellois s'est amoindri entre 1991 et 2001 pour ses propres habitants, il s'est fortement accru pour l'agglomération bruxelloise, et surtout, pour les communes du reste du Royaume.

FIGURE 6 : LA PROPORTION DE MIGRANTS AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES PAR COMMUNE EN 2001



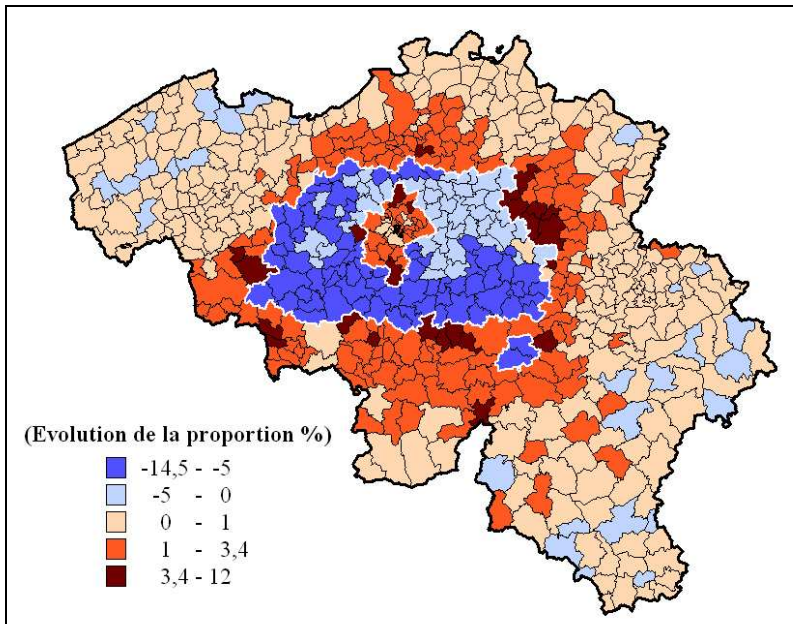
Source : I.N.S., Registre National

FIGURE 7 : PART DES ACTIFS OCCUPÉS TRAVAILLANT DANS L'ESPACE PÉRIURBAIN DE BRUXELLES LORS DE L'ESE 2001, PAR COMMUNE



Source : INS, Enquête Socioéconomique 2001

FIGURE 8 : ÉVOLUTION DE LA PART DES ACTIFS OCCUPÉS TRAVAILLANT DANS L'ESPACE PÉRIURBAIN DE BRUXELLES, ENTRE LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1991 ET L'ESE 2001, PAR COMMUNE



Source : INS, Recensement de la population de 1991, Enquête Socioéconomique 2001

#### 4. Conclusions

L'hypothèse sous-jacente qui a guidé cette étude exploratoire portant sur des données inédites était que, dans le cas de l'aire métropolitaine de Bruxelles, à la périphérisation croissante de la population résidente était associé un mouvement de même direction de l'offre du marché du travail. Pour la vérifier, des données individuelles issues du couplage des informations du Registre National et du dernier recensement belge – l'Enquête Socioéconomique réalisée fin 2001 – ont été explorées et comparées à la situation au recensement précédent de 1991.

Une première constatation est que l'espace étudié – et a fortiori la zone périurbaine – renferme de nombreuses inégalités au niveau du marché du travail. Les niveaux de chômage, par exemple, varient très fortement dans l'espace et ce phénomène se renforce dans le temps, avec une dichotomie Flandre (niveaux faibles) / Wallonie (niveaux élevés) très marquée. La géographie est nettement différente pour d'autres caractéristiques, comme le montre la répartition des catégories socioprofessionnelles supérieures, avec une concentration dans les communes les plus nanties de l'aire métropolitaine, faisant fi de la frontière linguistique dans ce cas-ci.

Les analyses portant sur l'évolution des lieux de travail ventilés par milieux d'habitat aboutissent à des résultats contre intuitifs, à savoir que – au niveau de l'aire métropolitaine bruxelloise dans son ensemble – l'importance de l'espace périurbain se réduit comme lieu de travail, et cela principalement au bénéfice des communes extérieures à la zone étudiée. Ce fait observé remet sérieusement en cause l'hypothèse sous-jacente à notre étude.

Néanmoins, si son rôle sur le marché du travail se restreint pour ses propres résidents, l'espace périurbain bruxellois s'est accru pour les habitants de l'agglomération proprement dite, et surtout pour les résidents du reste du Royaume. Désormais, il constitue un pôle d'emplois majeur pour un ensemble de communes situées de 20 à 50 km autour de l'aire métropolitaine bruxelloise. On assiste donc clairement à une dilution dans l'espace belge des liens domicile-travail, avec une croissance de la distance entre ces deux lieux majeurs de l'espace de vie des individus, et un rôle toujours capital des migrations dans la recomposition socio-spatiale de leurs caractéristiques.

Par la suite, l'accent sera davantage porté sur le rôle de la migration sur cette recomposition sociale et spatiale du marché du travail dans le cas de la zone d'influence de Bruxelles. Certes, elle participe grandement à cette mutation, mais de quelle manière ? Par son aspect inéquitable, puisqu'elle n'est envisageable que pour une frange bien particulière de la population, la migration périurbaine favorise les catégories socioprofessionnelles les plus aisées, comme le montre la répartition de celles-ci dans l'espace. Mais quels sont les autres mécanismes en œuvre ? À quoi correspondent exactement les catégories exclues de ce type de mobilité en termes d'emploi, de statut d'occupation,... ? Si le centre urbain concentre vraisemblablement les catégories inférieures (chômeurs), s'agit-il de migrations inverses à celles des plus nantis, ou, plus simplement d'une relative concentration suite au départ de celles-ci ? Autant de questionnements qui méritent de poursuivre cette étude exploratoire.

## BIBLIOGRAPHIE

- CHAMPION, A. (1989). *Counterurbanization. The changing pace and nature of population deconcentration*. London, Arnold.
- DE CORTE, S., P. RAYMAEKERS, K. THAENS, B. VANDEKERCKHOVE et G. FRANÇOIS (2003). *Onderzoek naar de migratiebewegingen van de grote steden in de drie gewesten van België (Eindrapport)* (Étude des mouvements migratoires de et vers les grandes villes pour les trois régions belges). P. M. i. C. grootstedenbeleid. Brussel, Cosmopolis VUB en Studiegroep Mens en Ruimte: 178 p.
- EGGERICKX, T. (2003). « Le mouvement de périurbanisation en Wallonie et à Bruxelles. Son impact socio-démographique ». *Chaire Quetelet 1999, Populations et défis urbains*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant/L'Harmattan: 257-284.
- EGGERICKX, T., C. CAPRON, J.-P. HERMIA et M. ORIS (2002). *Démographie et développement durable. Migrations et fractures socio-démographiques en Wallonie (1990-2000)*. Liège, Louvain-la-Neuve, SSTC. 208 p.
- EGGERICKX, T., J.-P. HERMIA et J.-P. SANDERSON (2003). « Transformation des ménages et cheminement migratoire en Belgique, de 1991 à 2000 ». Journées scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF, *Familles au nord, familles au sud*, Marseille, France, 23-26 juin 2003.
- GILLI, F. (2002). « Déplacements domicile-travail et organisation du Bassin parisien. » *L'Espace géographique 4* : 289-305.
- GUILLUY, C. et C. NOYÉ (2004). *Atlas des nouvelles fractures sociales en France. Les classes moyennes oubliées et précarisées*. Paris. 64 p.
- HERMIA, J.-P. (2003). *Migrations internes et périurbanisation. Le cas du phénomène urbain bruxellois*. Département des sciences de la population et du développement. Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain: 75 p. (inédit).
- HERMIA, J.-P. (2005). « Les migrations internes en Belgique au 20ème siècle. L'essor du périurbain ». *Chaire Quetelet 2005, Histoire de la population de la Belgique et de ses territoires*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant/L'Harmattan (à paraître).
- HERMIA, J.-P. (2005). « Une nouvelle délimitation spatiale du phénomène périurbain bruxellois ». *Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population. XXVe Congrès International de la Population*, Tours, France, 18-23 Juillet 2005.
- HERMIA, J.-P., T. EGGERICKX et J.-P. SANDERSON (2005). « Frontières et fragmentations démographiques de l'espace périurbain bruxellois ». *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*. S. Arlaud, Y. Jean and D. Royoux. Poitiers, 4-6 juin 2003 : 123-136.
- VAN DER HAEGEN, H., E. VAN HECKE et G. JUCHTMANS (1996). « Les régions urbaines belges en 1991. » *Études statistiques de l'INS 104* : 42.